

Le redoublement en questions à l'école élémentaire

QUELLE DIFFERENCE ENTRE « MAINTIEN » ET « REDOUBLEMENT » ?

Le redoublement c'est la reprise à l'identique de l'année effectuée : refaire un CP, refaire un CM2, par exemple.

La mise en place des cycles (loi d'orientation de 1989) a permis le maintien dans le cycle.

QUE DISENT LES PROGRAMMES ?

Bulletin officiel n°11 du 18 mars 2010 - Préparation de la rentrée 2010

« Le redoublement constitue un recours ultime ; il est donc tout à fait exceptionnel, précisément justifié et accepté par la famille. En tout état de cause, il comporte des aménagements particuliers qui le différencient de la simple reprise à l'identique d'une année scolaire. »

Extraits du décret 2005-1014 du 24 août 2005 :

Article 5

I. - « Art. 4-1. - (...) Au terme de chaque année scolaire, le conseil des maîtres se prononce sur les conditions dans lesquelles se poursuit la scolarité de chaque élève, en recherchant les conditions optimales de continuité des apprentissages, en particulier au sein de chaque cycle. Les propositions du conseil des maîtres sont adressées aux parents ou au représentant légal pour avis (...). Si ceux-ci contestent la décision, ils peuvent former un recours motivé, examiné par la commission départementale d'appel prévue à l'article 4-3. Lorsqu'un redoublement est décidé et afin d'en assurer l'efficacité pédagogique, un programme personnalisé de réussite éducative est mis en place. **Durant sa scolarité primaire, un élève ne peut redoubler ou sauter qu'une seule classe. Dans des cas particuliers, et après avis de l'inspecteur chargé de la circonscription du premier degré, un second redoublement ou un second saut de classe peuvent être décidés.** »

QUELS SONT LES APPORTS DES CHERCHEURS ?

La reprise d'année a pour but de favoriser chez l'élève l'apprentissage des notions non acquises dans le programme de sa classe, de lui permettre de vivre des succès en respectant son rythme d'apprentissage et d'acquérir plus de maturité.

Toutefois, la plupart des recherches internationales soulignent qu'en moyenne il n'apporte pas les bénéfices escomptés sur le plan des acquisitions : les redoublants progressent lors de leur année de reprise mais pas significativement plus que les élèves promus faibles (aux caractéristiques initiales comparables). D'autre part, les conséquences psychologiques sur l'enfant et son entourage d'une telle décision sont d'autant plus fortes que celle-ci a été précocement vécue.

Thierry Troncin a notamment travaillé sur le redoublement en CP sur une base de 4000 élèves. Il a suivi des cohortes d'élèves aux profils identiques qui pour une part ont redoublé pour d'autres sont passés en CE1 (les « promus faibles »).

Il a entre autre étudié l'effet de la rupture des vacances sur ces deux populations. Celles-ci vont connaître une évolution significativement différente de leurs acquisitions au cours des vacances

d'été : la moitié des redoublants aura des scores d'acquisitions scolaires inférieurs en septembre qu'en juin (de l'année scolaire précédente) tandis que les trois-quarts des promus faibles connaîtront une évolution positive.

De plus, les écarts se creusent jusqu'à la fin de la deuxième année (CP pour les « redoublants » et CE1 pour les « promus faibles »).

Ainsi, un élève faible ayant redoublé le CP n'obtient pas de meilleurs résultats – ou obtient des résultats moindres – en début de CE2 que son camarade de même niveau et de profil de compétences identique au départ, mais qui, lui, n'a pas redoublé.

Dans trois cas sur quatre, les élèves promus obtiennent des résultats finaux supérieurs à ceux des redoublants alors même que leur niveau initial en fin de première année de scolarisation élémentaire était comparable.

A QUOI SONT DUS LES REDOUBLEMENTS ?

Quelques données chiffrées pour savoir à quoi sont dus les redoublements :

30 % : manque de bases

27% : environnement familial difficile

20% : manque évident de travail

reste : limitations intellectuelles ou problèmes du système scolaire.

(Source : *Le monde de l'éducation* n°318 – octobre 2003)

→ Mais n'oublions pas qu'une grande part d'arbitraire subsiste dans l'évaluation des élèves et donc influe sur le redoublement.

QUELLE EQUITE DANS LE REDOUBLEMENT ?

Un élève redoublera dans sa classe mais n'aurait pas redoublé dans une autre. Le choix du redoublement relève d'un enseignant dans son contexte de classe, voire d'école. Il n'y a pas d'étalon homogène.

Le risque qu'a un élève en difficulté de redoubler dépend directement du niveau moyen des autres élèves. S'il est scolarisé dans une classe de niveau fort, ses « risques » de redoubler sont accrus.

QUELLE EST LA POSITION ET LE RESSENTI DES ENSEIGNANTS ?

C'est avant tout un fait culturel : « *Dans les pays comme la France où cette pratique est très présente, la conception selon laquelle répéter une année est bénéfique pour les apprentissages est tellement ancrée culturellement qu'elle résiste à toutes les démonstrations scientifiques de son inefficacité.* » (SE UNSA).

Les enseignants pensent généralement que le redoublement est nécessaire du fait des difficultés scolaires, d'un manque de maturité, et surtout du fait de bases jugées défailtantes.

Il est à noter que le rapport au redoublement varie selon l'ancienneté de l'équipe pédagogique dans l'école. Plus un enseignant a d'expérience dans le niveau et l'école, moins il envisage de redoublements. Cinq années supplémentaires d'ancienneté de l'équipe pédagogique dans l'école diminuent la probabilité d'être maintenu de 15% au CE1 et de 17% au CM1 !

QUELLE EST LA POSITION ET LE RESSENTI DES FAMILLES ?

Les familles ont une position variable à l'égard du redoublement, selon leur propre expérience personnelle. S'ils étaient eux-mêmes en difficulté ou non lors de leur propre scolarité, ils vont parfois vouloir aider leur enfant et ne pas reproduire leurs erreurs.

La majorité des familles refuse toutefois l'échec scolaire de leur enfant.

Le redoublement peut être vécu comme stigmatisant ou jugé comme « normal » : ainsi, l'importance du CP dans la scolarité de leur enfant les enjoint à accepter un redoublement dans presque tous les cas, du fait de l'image de cette classe (qui installe les bases pour l'avenir).

COMMENT LE VIVENT LES ENFANTS ?

Les impacts psychologiques sont importants, en particulier pour le redoublement précoce. A. Florin montre que le redoublement affecte négativement l'estime de soi, un an plus tard au cours du CE1. L'écart de performances scolaires en lecture notamment pourrait expliquer cette dégradation de l'estime de soi qu'A. Florin ne perçoit pas lors du 2ème CP.

Selon la sociologue Marie Duru-Bell, "*recommencer une année est souvent synonyme d'ennui, de souffrance psychologique et donner une image de soi assez négative. De plus, on colle une étiquette à l'enfant dont il aura du mal à se débarrasser.*"

Généralement, les redoublants ne savent pas pourquoi ils redoublent. Les plus fragiles le vivront comme une sanction et y perdront leur estime de soi.

Le redoublement est aussi une rupture dans les relations sociales avec les autres élèves. Pour l'élève redoublant, il y a une perte de relations avec ses camarades. Pour un enfant timide, se reconstituer un cercle de copains peut être déstabilisant.

En outre, l'image du redoublant est globalement négative : dans sept cas sur dix, les enfants déclarent que les redoublants de leur classe « *ne sont pas gentils ou font des bêtises* ». Dans les mêmes proportions, ils estiment que leurs performances scolaires restent inférieures à celles de leurs nouveaux camarades.

QUELLES PRATIQUES EN EUROPE ?

L'Europe est elle-même divisée sur la question.

Les pays d'Europe du « Sud » (*l'Allemagne, les Pays Bas, la Belgique, le Luxembourg, l'Autriche, l'Italie, l'Espagne, la Suisse, et le Portugal*) pratiquent tous le redoublement même si dans la pratique il ne s'applique pas de façon semblable.

Dans les pays d'Europe du Nord (*Irlande, Royaume-Uni, Danemark, Suède, Finlande...*), on se refuse depuis longtemps à cette pratique : c'est ce que l'on appelle la promotion automatique. Il n'est donc pas dans ces pays une échelle de mesure de l'échec scolaire de l'élève. On replace alors l'enfant dans une perspective plus individuelle, davantage centrée sur lui-même en parlant de « difficultés individuelles d'apprentissage causées par un handicap » (d'ordre mental, physique, émotif, social) ou d'une remise en cause du système avec « un programme ou des méthodes qui ne lui sont pas adaptées ».

Il est à noter que les pays adeptes de la promotion automatique sont parmi les mieux placés dans les enquêtes internationales (PISA...).

COMMENT PROCEDER AVEC UN NON-REDOUBLANT ?

Les élèves faibles, qui ne maîtrisent pas un certain nombre de compétences en même temps que leurs camarades, doivent trouver les conditions favorables pour les acquérir l'année suivante. Un élève en grande difficulté mais promu dans la classe supérieure est confronté à un réel problème : combler ses lacunes et suivre le programme avec les autres élèves. Peut-on raisonnablement demander à un élève en difficulté une telle surcharge de travail ?

Il semble raisonnable de devoir faire des choix prioritaires, construits sur le socle commun, s'en tenir aux compétences essentielles. Ces choix seront construits à partir d'une évaluation diagnostique, analysant finement les difficultés (disciplinaires, méthodologiques, psychologiques, etc.). Il faudra toujours s'interroger sur ses choix et ne consacrer ni temps, ni effort à des apprentissages qui n'ont aucun sens pour tel ou tel élève.

Un **PPRE** (Programme Personnalisé de Réussite Educative) est alors élaboré par l'enseignant **avant la rentrée** en collaboration avec l'équipe éducative et en lien avec la famille qui elle-même signera ce dispositif tel un contrat définissant les objectifs à atteindre pour l'élève.

Ce PPRE sera ré-évalué régulièrement. Une réflexion y sera menée sur les aides possibles pour cet élève :

- aide à dominante rééducative (RASED)
- dispositifs d'aide : aide personnalisée, stages de remise à niveau,
- suivi psychologique

En classe

Une attention particulière devra être portée sur cet élève, afin de le mettre en confiance, qu'il se sente accompagné, aidé afin d'éviter tout décrochage. C'est le rôle de la différenciation pédagogique en classe.

Travailler par groupes de besoin

Au lieu d'un redoublement, l'élève en difficulté se voit intégré dans des groupes de besoins, car il ne sera pas le seul dans cette position. L'objectif d'un groupe de besoin est la maîtrise de contenus disciplinaires prioritaires en proposant des entrées diversifiées pour l'apprentissage d'une même notion.

Démarche :

- définir des objectifs à partir de l'identification des besoins (analyse d'erreurs)
- organisation de groupes différenciés : renforcement, entraînement, approfondissement
- travailler dans une démarche de projet selon les thèmes abordés
- suivre l'évolution par l'évaluation formative et sommative
- accompagner par un travail sur la méthodologie

Utiliser le tutorat

L'élève en difficulté se fait aider par un autre élève mais il explique aussi à d'autres (voire d'autres classes) dans d'autres disciplines, s'il y a lieu, toujours dans le souci de lui redonner confiance en lui.

ET SI ON DECIDE TOUT DE MEME LE REDOUBLEMENT ?

Le redoublement peut dans des cas très limités s'avérer la solution (notamment enfants absents de l'école pour maladie, problèmes familiaux importants, etc.).

Cela doit rester une mesure exceptionnelle, décidée en équipe, en faisant la preuve que c'est la bonne solution, compte tenu de tous les facteurs connus et de la volonté des acteurs concernés, y compris l'élève et ses parents.

Les élèves faibles, qui ne maîtrisent pas un certain nombre de compétences en même temps que leurs camarades, doivent trouver les conditions favorables pour les acquérir l'année suivante.

Le maintien ne consiste donc pas à « refaire » une année, pour progresser il faudra construire un projet qui s'articule autour de l'élève. C'est pourquoi, en amont de chaque redoublement, un **PPRE** (Programme Personnalisé de Réussite Educative) est élaboré par l'enseignant en collaboration avec l'équipe éducative et en lien avec la famille qui elle-même signera ce dispositif tel un contrat définissant les objectifs à atteindre pour l'élève.

Pour bonifier le redoublement, un certain nombre de conditions semblent nécessaires :

- expliquer la décision à la famille et à l'élève : les parents doivent l'aider à comprendre et ne surtout pas le faire culpabiliser.
- être vigilant sur l'intégration sociale du redoublant pour limiter les impacts psychologiques néfastes,
- un accompagnement individualisé, cadré par le PPRE, qui sera évalué régulièrement, et qui permettra une adaptation dès le début de l'année scolaire (différenciation, décroisements éventuels, etc.).
- valoriser le redoublant : en faire un tuteur. Il a souvent des acquis suffisants pour jouer ce rôle, à minima dans certaines disciplines.
- reconstruire la confiance en lui et l'estime de soi (motivation intrinsèque et extrinsèque).

QUELLE CONCLUSION FINALE ?

Le redoublement est inéquitable, inefficace. Il amplifie les inégalités, il affecte négativement la motivation et le sentiment de performance des élèves. De plus, les élèves redoublants restent stigmatisés.

Cela doit donc rester une **décision exceptionnelle**, prise de façon concertée. Dans tous les cas, les élèves concernés doivent faire l'objet d'une attention particulière et réfléchie des équipes d'école.

SOURCES ET REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

■ **De la notion d'élève(s) en difficulté à la décision de redoublement**

*Texte support aux conférences départementales proposées dans le cadre de la prévention contre l'illettrisme au cycle des apprentissages fondamentaux
octobre et novembre 2004 - Thierry TRONCIN*

■ « Lorsque le sage montre la lune... l'imbécile regarde le doigt »

De la critique du redoublement à la lutte contre l'échec scolaire

Philippe Perrenoud- Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation - Université de Genève - 1996

■ **Le redoublement au cours préparatoire -**

Thierry Troncin Mai 2004, Séminaire interne de l'IREDU

■ **Le redoublement à l'école élémentaire et dans l'enseignement secondaire : évolution des redoublements et parcours scolaires des redoublants au cours des années 1990-2000**

Éducation & formations – n° 69 – juillet 2004

■ **Avis du HCcéé N° 14**

Décembre 2004

■ « Les effets nocifs du redoublement précoce »

Audition du HCE – janvier 2007

■ **SE UNSA**

http://sections.se-uns.org/81/spip.php?page=article-imprim&id_article=719&printver=1

■ **Le redoublement au primaire**

Québec – Ministère de l'Éducation – Sept

<http://rtsq.qc.ca/saqca/redouble/redoub.htm>